



# COMMUNE D'AUMETZ

ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE  
6, Place de l'Hôtel de Ville - 57710 AUMETZ  
Tél : 03.82.91.90.63 - Mail : aumetz.mairie@orange.fr

Aumetz, le 10 Novembre 2022

## CONVOCACTION ET ORDRE DU JOUR POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs, les Membres du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le :

**JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 A 19 H 00**

**Au lieu habituel de ses séances  
Salle du Conseil Municipal**

### L'ordre du jour sera le suivant :

- **Approbation** du Procès-verbal du Conseil Municipal du 06 Juillet 2022.
- **Information** sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :
- **Décision n° 2022-47** : Demande de Subvention DETR/DSIL pour des Travaux de Mise aux Normes des Réseaux d'Assainissement Communaux (2<sup>ème</sup> Tranche) et de Réfection de Chaussées,
- **Décision n° 2022-48** : Signature d'un MAPA pour des Travaux de Rénovation des Réseaux et Ouvrages d'Assainissement Communaux suite au Schéma Directeur de l'Agglomération d'Hayange – Travaux Priorité I,
- **Décision n° 2022-49** : Signature d'un MAPA pour des Travaux d'Aménagement Sécuritaire des Abords des Bâtiments Publics et du Bâtiment Multigénérationnel de la Place du XI Novembre dans la Commune d'Aumetz,
- **Délibération n° 2022-50** : Adhésion de la Commune d'Aumetz au SEAFF pour les compétences Assainissement intercommunal, Assainissement communal et Traitement des eaux usées,
- **Délibération n° 2022-51** : Destination des coupes de bois de la Forêt Communale pour l'exercice 2022/2023,
- **Délibération n° 2022-52** : Incorporation de Biens Sans Maître dans le Domaine Communal,
- **Délibération n° 2022-53** : Attribution d'une subvention à la Coordination Nord Mosellane pour la Fête de la Science 2022,
- **Délibération n° 2022-54** : Autorisation de conventionner avec le Département de la Moselle pour la rétrocession d'une partie de la RD 952 (dite « rue de la Poste ») ainsi que pour divers aménagements sécuritaires de la RD 952 (Route du Maréchal Foch et « rue de la Poste »),
- **Délibération n° 2022-55** : Demande de Subventions Diverses pour Aménagement de Voirie et Mise en Sécurité de la Traverse d'Aumetz : RD 952 (Route du Maréchal Foch et « rue de la Poste »),
- Réponses orales au courrier de la liste « Aumetz Notre Village » du 06 Septembre 2022.

Je vous serais obligé de bien vouloir y participer et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, les membres du Conseil Municipal, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire :

Gilles DESTREMONT

